

2022/62

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	9	11

Séance du 10 novembre

L'an deux mil vingt deux, le 10 novembre

Convocation 4/11/2022

Date d'affichage 4/11/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – E. TRESCARTES F. EUSTACHE – P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK épouse GREMY – C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI- C BLARDAT-KATOUI- B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO - -

Absents ayant donné pouvoir : P. BARDEL a donné pouvoir à C. DECUYPER – W. COLAS a donné pouvoir à P. LAMY-BOYET -- -

Absent excusé : C. GUILLAUME

Absent : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

THEATRE : FIXATION DES TARIFS

Considérant que des représentations théâtrales ont lieu sur la commune, il est nécessaire d'en fixer le tarif comme suit :

- Adulte : 7 €
- Enfant jusqu'à 14 ans : gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les tarifs comme indiqué ci-dessus, pour la durée du mandat

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance

Pascale LAMY-BOYET



Le Maire

Catherine DECUYPER

